

- sur le site de la fédé : www.ffst.fr
- sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FederationFrancaiseShiatsuTraditionnel>
- au siège et dojo de la FFST : 12 rue des Epinettes - 75017 PARIS
- par tél. : 01 42 29 64 22
- par mail : shiatsu@ffst.fr

Chers receveurs, depuis quelques années, le Shiatsu connaît enfin l'engouement qu'il mérite.

À ce titre, certaines mutuelles ont décidé de nous faire confiance et de rembourser des séances.

N'hésitez pas à transmettre cette lettre à votre mutuelle afin de lui montrer votre intérêt pour le Shiatsu au cas où elle aussi déciderait de devenir une mutuelle d'avenir en prenant en compte ces séances qui vous font tant de bien confirmant ainsi sa volonté de vous aider à vivre mieux.

• **Liste non exhaustive de mutuelles proposant le remboursement de séances Shiatsu (Dernière MàJ octobre 2021)**

- ➔ **GROUPAMA** (groupama.fr)
- ➔ **A MA VIE** (amavie.org)
- ➔ **COMPAGNIE DES FEMMES (LA)** (comdesfemmes.com)
- ➔ **MFIF** (mfif75.fr)
- ➔ **ADREA** (adrea.fr)
- ➔ **MUTUELLE VERTE** (mutuelleverte.com)
- ➔ **ALPTIS** (alptis.org)
- ➔ **ASETYS** (asetys.fr)
- ➔ **MUTUELLE FAMILIALE DE FRANCE** (mfif.fr)
- ➔ **MUTUELLE MILTIS** (mutuelle-miltis.fr)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La résolution A4-0075/97 du Parlement européen votée le 29 mai 1997 intègre le Shiatsu au sein des 8 « médecines non conventionnelles dignes d'intérêt » au même titre que l'Ostéopathie, la Chiropraxie, l'Homéopathie ou l'Acupuncture !

Ce même rapport démontre également via une étude que la pratique des thérapies manuelles dont fait partie le Shiatsu entraîne une diminution nette des coûts de santé (deux tiers de moins!).

Ce soin reconnu officiellement par le ministère de la santé Japonais depuis 1955 a donc toute sa place au sein des pratiques alternatives remboursées par les mutuelles.

Afin de remercier les mutuelles qui reconnaissent le Shiatsu et en remboursent certaines séances, la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel (F.F.S.T) a décidé de leur donner un « coup de pouce » en les mettant dorénavant à l'honneur par un listing régulièrement vérifié et mis à jour qui sera partagé massivement à tous les praticiens de Shiatsu au moyen de divers supports.

Ces derniers pourront donc imprimer ce listing et le remettre à leurs clients conjointement à chacune de leurs factures ou communications.

Vous êtes une mutuelle et vous n'êtes pas présent dans cette liste alors que vous remboursez le Shiatsu ? Vous envisageriez de le faire ?

Contactez nous pour que nous puissions vous rajouter dans nos partenaires lors de la prochaine mise à jour de ce listing.

shiatsu@ffst.fr